



# BULLETIN N° 38 année 2020



## Le mot du maire

Cette année a été une année très particulière en raison de l'apparition du virus covid19 qui a modifié nos habitudes de vie. Les Autorités Françaises ont du prendre des mesures inédites pour limiter l'évolution de cette pandémie. Notre économie a été mise à l'arrêt pendant plusieurs mois et notre liberté de mouvement très restreinte. Certaines entreprises et artisans ont subi durement les restrictions imposées par le gouvernement. Le restaurant « La Parth de bœuf » ainsi que « Le bon bœuf » (Restaurant de foire) locataire de bâtiments communaux ont bénéficié d'une aide de la Mairie.

Les élections municipales du 15 mars furent donc perturbées. Vous avez toutefois élu vos représentants dès le premier tour et nous vous remercions de votre confiance. Le conseil municipal avec 3 nouvelles élues fut installé officiellement le 23 mai.

L'élection du président et des vices présidents de la communauté de commune PARTHENAY GATINE a eu lieu le 4 juin. Jean Michel PRIEUR (Maire de Parthenay) a été élu président de ce nouveau conseil communautaire.

Cette période perturbée nous a tous privés d'événements qui font la vie sociale de nos communes, permettant les rencontres, les loisirs. Il n'y a pas eu de rassemblement pour le 14 Juillet, pas de repas des aînés, pas ou peu d'activités des Associations.

Nous avons tout de même organisé avec le comité des fêtes une soirée du patrimoine le 27 août à ADILLY avec l'aval de la Préfecture des Deux-Sèvres. Cette bouffée d'air fut appréciée par la population présente ainsi que par les artistes et les techniciens du spectacle.

Le projet d'implantation de bâches pour la défense incendie des villages qui ne possèdent pas de bornes incendie fera l'objet d'une demande de subvention auprès de l'état. Suivant les conseils du SDIS (Service Départementale d'Incendie et de Secours) pour définir les priorités, nous espérons pouvoir réaliser 5 installations en 2021.

La vente des terrains du lotissement étant difficile nous avons décidé de baisser le prix de vente de ces terrains à 9 euros/m2.

Notre Agence postale a été transférée dans le secrétariat de la Mairie pour faciliter le travail de Valérie.

Nous envisageons la création d'un espace dédié à la lecture. Nous faisons appel à votre générosité. Si vous voulez faire don de vos livres en bon état, déposez-les en Mairie pour que nous puissions réfléchir aux modalités de fonctionnement.

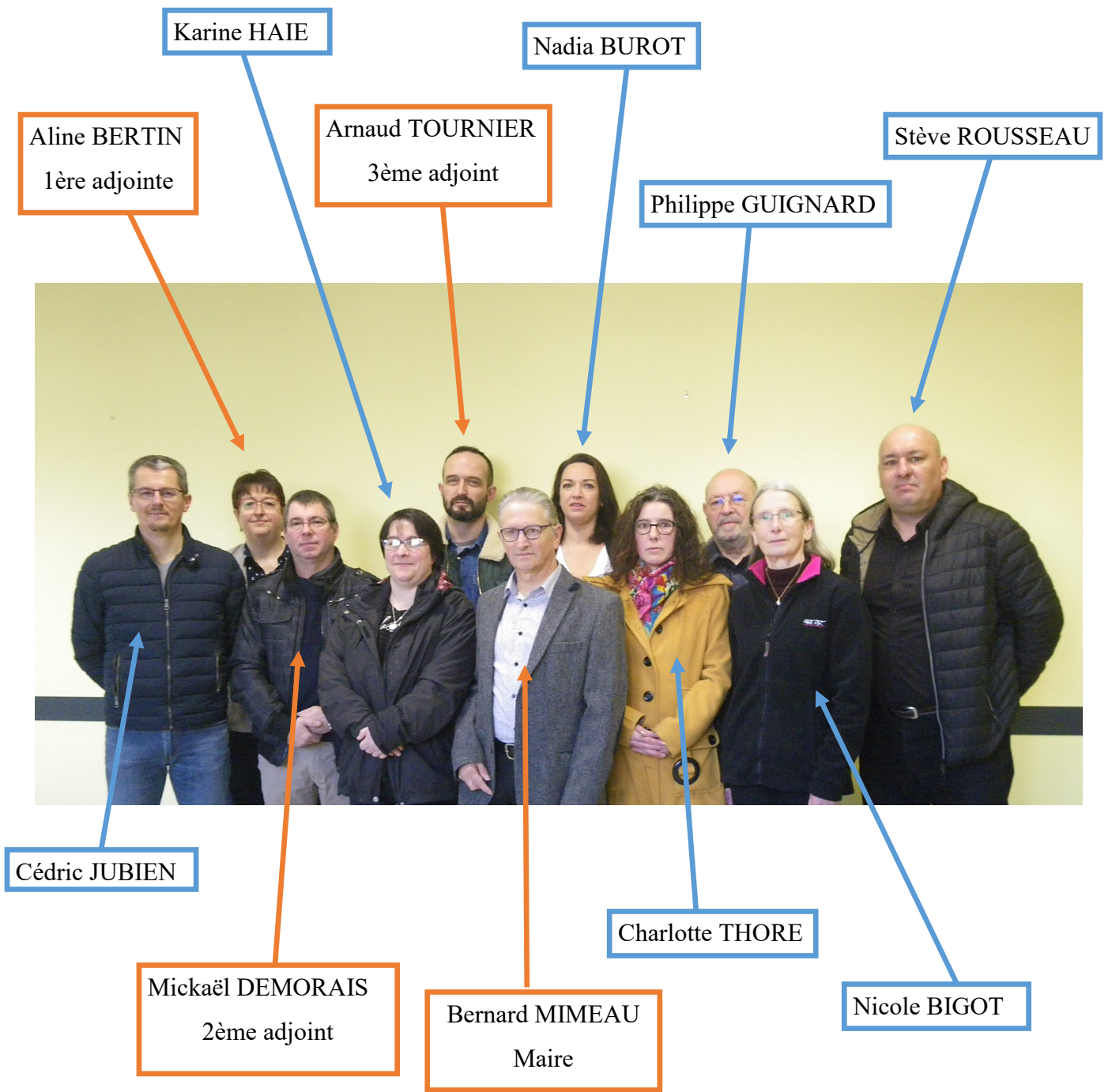
Malgré un début d'année encore sous le joug du COVID 19, le conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une meilleure année 2021.



## Vœux de la municipalité

En raison de la crise sanitaire, il nous sera impossible cette année de vous réunir pour échanger nos vœux et partager la traditionnelle galette des rois.

# Le conseil municipal



# Bienvenue à Saint Germain de Longue Chaume



## *Vous venez de vous installer sur la commune*

Il est très important dans nos petites communes de bien connaître les habitants afin de vous garantir le meilleur service possible, aussi **je vous invite vivement à venir vous présenter** au secrétariat de la mairie afin de vous faire enregistrer dans le registre population et vous inscrire sur les listes électorales si tel est votre souhait.

| <u><b>La Mairie</b></u>   | <u><b>L'Agence Postale</b></u>   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>● Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h30</li><li>● Mercredi : 9h30-12h30</li><li>● Vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-17h30</li><li>● ☎ 05 49 70 00 34</li><li>● 💻 <a href="mailto:mairie-stgermain@cc-parthenay-gatine.fr">mairie-stgermain@cc-parthenay-gatine.fr</a></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>● Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30</li><li>● ☎ 05 49 70 00 34</li></ul> <p><u><b>Les services proposés:</b></u></p> <p><b>acheter:</b> timbres, emballages pour vos colis, enveloppes prêt à poster</p> <p><b>déposer:</b> lettres, colis</p> <p><b>retirer:</b> lettres recommandées, colis</p> <p><b>effectuer:</b> opérations financières, remise de chèque, retrait et versement d'espèces (350€ par compte et par personne)</p> |



Valérie BLAIS

au secrétariat de la mairie

au bureau de poste

# Les agents communaux



Jean-Louis THOMANN  
Agent principal polyvalent



Jean-Luc BRIN  
Entretien espace vert



Valérie PLAUD  
Technicienne de surface

## Dispositif "Argent de Poche"

Ce dispositif consiste à proposer aux jeunes domiciliés sur la commune, âgés de 16 et 17 ans, la réalisation de petites missions sur le territoire communal.

**Une mission : 3 heures de travail avec 1/2 heure de pause obligatoire.**

**La rémunération est forfaitaire et fixée à 15 € par mission. Le nombre des missions est limité à 20 par jeune et par an.**

**Les missions qui seront confiées aux jeunes, sans possibilité de choix, seront encadrées par un agent communal.**

## Le recensement militaire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté est demandée lors des inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire ...).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune de domicile à 18 ans (en cas de changement d'adresse, ne pas oublier de prévenir le Bureau du Service National concerné et de contacter la mairie de la nouvelle adresse).

### Deux choix pour être recensé :

- se rendre à la mairie de son domicile munie de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile,
- sur internet.



**Vous avez entre 16 et 25 ans ?  
Soyez en règle au regard  
du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



#### Calendrier de vos démarches

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois | Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. |
| A 16 ans ½                       | Créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> dès réception d'un mail du Service National        |
| A 17 ans                         | Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.   |

#### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC  
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**

J'ai entre 16 et 25 ans

Je m'inscris en quelques clics

Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr) ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Connectez-vous sur



[majdc.fr](http://majdc.fr)

### Ramassage des ordures ménagères :

Le dépôt d'ordures ménagères sur la voie publique est **interdit**.

Les ordures sont présentées à la collecte dans les conteneurs prévus à cet effet.

**Les conteneurs sont placés sur le trottoir la veille du jour de collecte à partir de 18h00 et devront être impérativement retirés de la voie publique à 18h00.**



### La déchetterie d'Amailloux est ouverte :

lundi et vendredi : 9h00-12h00  
samedi 14h00-17h30

## Stop aux incivilités

### Animaux

Le bien-être de nos administrés demeurant une de nos principales préoccupations, nous avons été contraints, afin de lutter efficacement contre les animaux errants, de prendre un arrêté municipal, interdisant la divagation des chiens sur le territoire communal, et l'obligation au propriétaire de procéder au ramassage des déjections canines.

*Pour rappel, cet arrêté est consultable et affiché en Mairie et les infractions constatées sont passibles d'une amende prévue au Code de la Route pour les contraventions de deuxième classe.*

Tous les propriétaires d'animaux doivent donc prendre les mesures adéquates afin d'éviter la divagation, ainsi que les aboiements incessants de leur chien. Les mesures prévues par le code rural seront systématiquement appliquées à l'encontre des propriétaires d'animaux en état de divagation.

**Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !**

Par égard pour vos voisins, marcheurs, enfants..., il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines. (Tout manquement à cette règle peut être sanctionné d'une amende d'un minimum de 68 euros (pouvant être majorée à 450 euros).

**La sécurité et la santé publique étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété et de ramasser les déjections canines.**

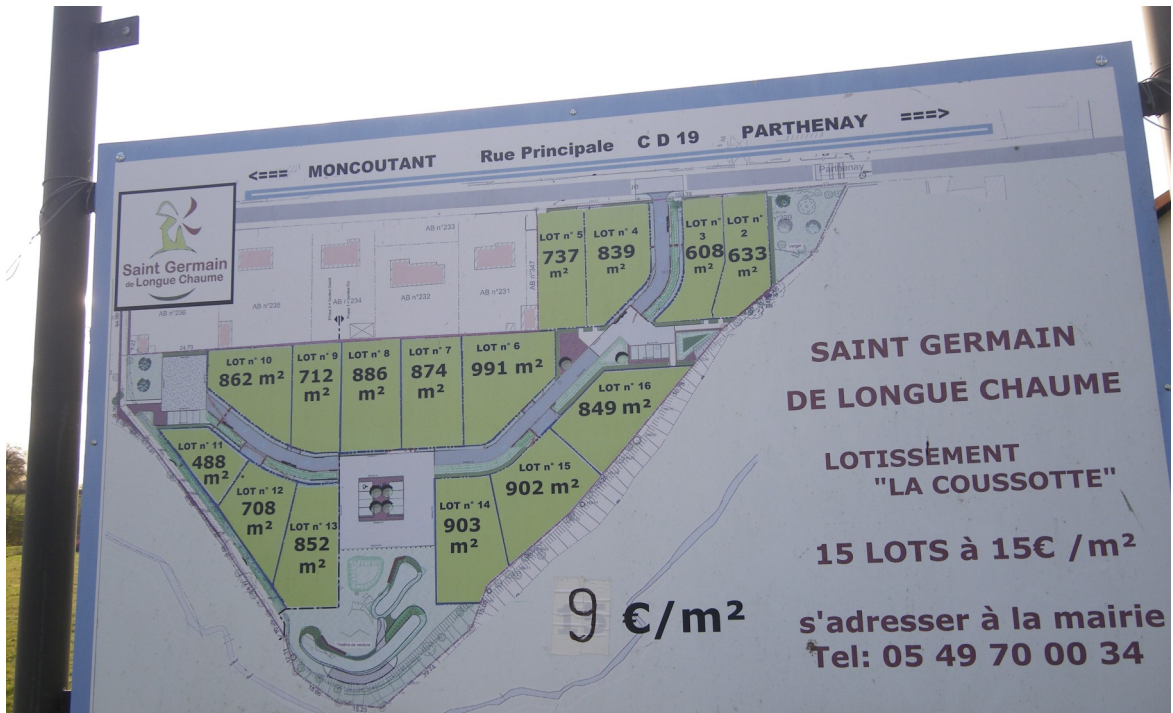
### Le brûlage à l'air libre des déchets (verts et autres matériaux) : c'est interdit !!!

Largement pratiquée, cette activité est pourtant **interdite** depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

**À noter** : Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

# Lotissement de la Coussotte





# La vallée de la Coussothe

La Municipalité est très heureuse de constater la fréquentation du site de “La Vallée de la Coussothe” surtout pendant les périodes de confinement que nous venons de vivre, puisque ce lieu nous a permis de sortir nous promener ou faire du sport.

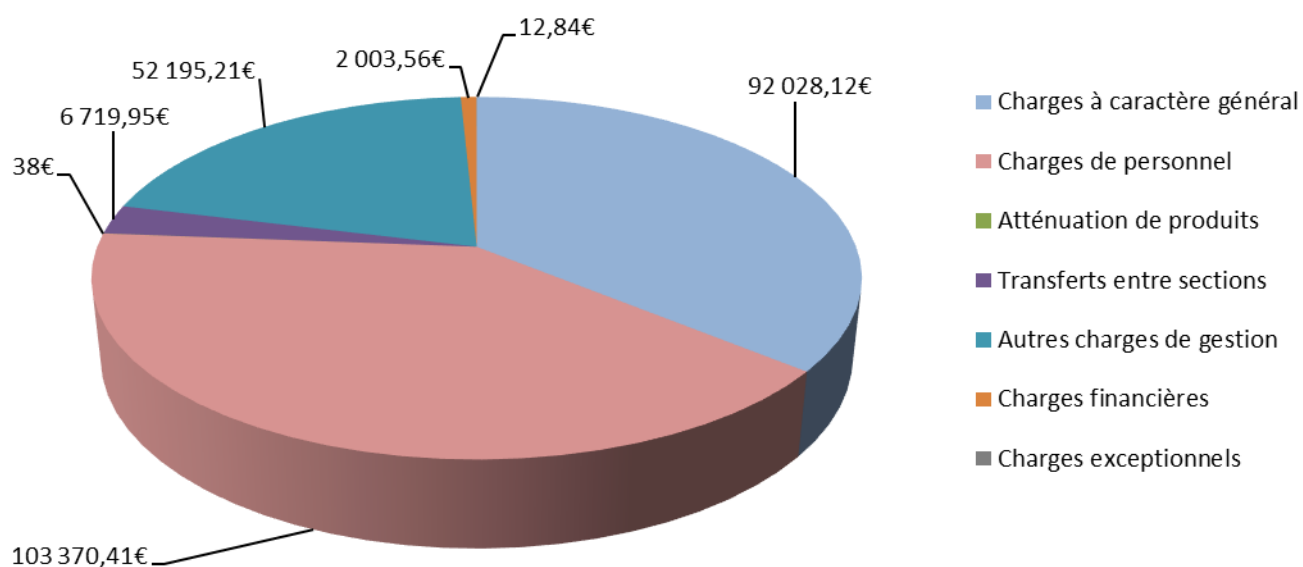
Pour ceux qui ne connaissent pas cet endroit, voici quelques photos avec sentiers, jeux et table de pique nique.



# Le budget de la commune 2019

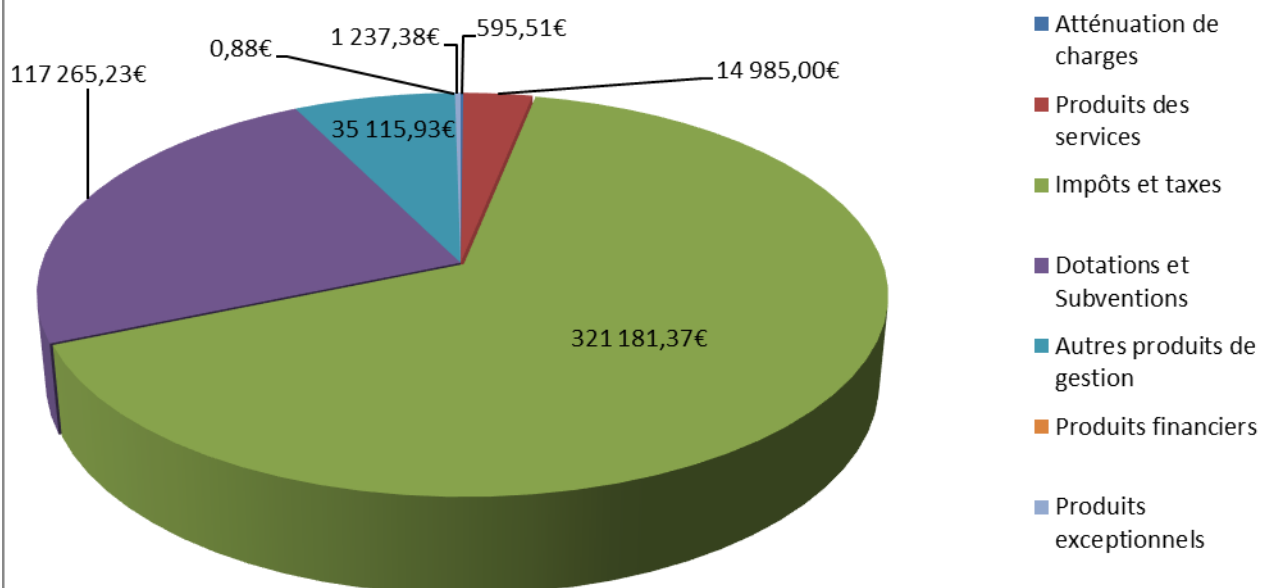
## Dépenses de Fonctionnement réalisées en 2019

**(256 368.09€)**



## Recettes de fonctionnement réalisées en 2019

**(490 381.30€)**



## Les cérémonies commémoratives



8 Mai 2020

11 Novembre 2020



5 décembre 2020

Cette année, en raison du protocole sanitaire, toutes les cérémonies ont eu lieu avec un nombre de personnes limité à 6.

# Comité des fêtes de la Bie

Les contraintes sanitaires de la COVID 19 ne nous ont pas permis cette année d'organiser notre traditionnelle fête du 14 juillet.

Mais le comité des fêtes de la bie regroupant Adilly, Fénergy et Saint Germain de Longue Chaume a souhaité rassembler ses habitants en organisant, le jeudi 27 août à Adilly, une animation dans le cadre des soirées du patrimoine.



La soirée a démarré par une restauration avec Food Truck « galettes saucisses ».

Un coin boisson permettait également quelques ravitaillements.

En clôture de cette soirée : un concert de Billie Godfrey & the Secret Gardeners.

Billie Godfrey, chanteuse et compositrice britannique, a chanté avec de nombreux musiciens reconnus mondialement (Lionel Richie, Prince, Adele...).



The Secret Gardeners, composé de trois musiciens de Parthenay et de Thouars :

Eric Sauvêtre (batterie), Didier Marquet (piano) et François Naudin (basse).

Malgré quelques gouttes de pluie, la soirée fut appréciée de tous.

# L'école du Chêne de la Bie

L'école Le-Chêne-de-la-Bie, regroupement pédagogique des trois communes Adilly, Fénerly et Saint-Germain-de-Longue-Chaume, accueille en cette rentrée 2020, 60 élèves de la Petite Section au CM2.

Après une fin d'année scolaire 2019-2020 mouvementée, c'est avec plaisir que les écoliers ont retrouvé leur classe et leurs habitudes de travail. Même si les protocoles sanitaires mis en place au sein de l'établissement modifient toujours son fonctionnement, il n'en demeure pas moins que les projets de l'année se dessinent...

Les 24 élèves de maternelle, encadrés par leur enseignante Marie VINCENT, ainsi que Claudie JUNEAU et Maïté CRISCENZO les ATSEM, profitent du bel espace jardin de l'école pour faire classe dehors tous les jeudis matin.

Les 20 élèves de CP-CE1-CE2, encadrés par Morgane DELSALLE leur maîtresse, ont débuté l'année scolaire avec des interventions de découverte du basket.

Les 16 élèves de CM1-CM2, encadrés par Mathilde Marsault et Émilie RIOUX les enseignantes, ont participé au Tour de France durant le mois de septembre avant de prendre la mer pour un tour du monde virtuel avec le Vendée Globe.

D'autres belles actions vont suivre tout au long de l'année, sur le thème du sport et du bien-être : équitation pour les élèves de maternelle et de CP ; Yoga ; Acrobranche ; Danse et vélo pour les plus grands...



# APE du Chêne de la Bie

L'école du Chêne de la Bie accueille cette année 62 enfants pour 46 familles.

L'association des parents d'élèves a été renouvelée mi-septembre, 13 parents bénévoles vont s'investir pour organiser les nombreuses manifestations prévues et à prévoir. Tous les parents sont invités à les rejoindre pour leur apporter leur aide.

L'année 2019/2020 a été marquée par un événement sanitaire important, ce qui a modifié et annulé les différents projets et manifestations prévues. Pour cette nouvelle année scolaire, en raison des conditions sanitaires actuelles, certaines manifestations se voient quelque peu modifiées.

## Auront toujours lieu :

- la vente de produits à base de miel



- la vente de brioches



- les tickets U / Leclerc / Jouet Club



- la vente des pizzas



## Quelques nouveautés également :

- la vente de sapins de Noël



- la fête de Noël transformée

- le cabaret revisité (...)

Le calendrier pour cette année reste incertain, mais nous ne manquerons pas de vous en faire part car ne perdons pas de vue l'objectif : l'animation de l'année scolaire et la recherche de fonds pour financer les sorties et activités de nos enfants.

L'APE ne manque pas d'imagination !!

## Effectifs et répartitions des classes :

| Marie |    |    | Morgane |     |     | Mathilde – Emilie (mercredi) |     |
|-------|----|----|---------|-----|-----|------------------------------|-----|
| PS    | MS | GS | CP      | CE1 | CE2 | CM1                          | CM2 |
| 3     | 10 | 11 | 6       | 8   | 8   | 9                            | 7   |
| 24    |    |    | 22      |     |     | 16                           |     |



## Composition du Bureau :

Présidente : Elise ALBERT

Vice-présidente : Fanny CHAUSSERAY

Trésorière : Charlotte THORE

Vice-trésorière : Laëtitia ROUSSELIN

Secrétaire : Leïla PAPOT

Vice-secrétaire : Laëtitia MASSÉ

Membres actifs : Alissia BOULENOUAR, Mélina BRUNET, Tony DIEUMEGARD, Anthony DOUX, Mylène GIRARDEAU, Maggy LETOURNEUR, Aurélie ROY



[ape.fenery@orange.fr](mailto:ape.fenery@orange.fr)



ape du chêne de la bie

# SIVU ADILLY FENERY ST. GERMAIN

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) ADILLY FENERY ST. GERMAIN gère la cantine et le transport scolaire.

Le comité syndical se compose de 6 membres titulaires et de 3 membres suppléants. Ces délégués sont issus des conseils municipaux des communes adhérentes. Les élections municipales de mars 2020 et l'installation des conseils municipaux de mai ont renouvelé la composition du comité syndical.

## Composition du Comité Syndical du SIVU

Charlotte THORE, Conseillère municipale de ST GERMAIN DE LONGUE CHAUME, membre titulaire, Présidente  
Céline MARILLEAU, Conseillère municipale de FENERY, membre titulaire, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Ludovic HERAULT, Maire d'ADILLY, membre titulaire, 2<sup>ème</sup> vice-président  
Fanny CHAUSSERAY, Conseillère municipale d'ADILLY, membre titulaire  
Alexandre MARTIN, Maire de FENERY, membre titulaire,  
Arnaud TOURNIER, Adjoint de ST. GERMAIN DE LONGUE CHAUME, membre titulaire

Patricia BERTIN, Conseillère municipale d'ADILLY, membre suppléante  
Charleen FAUCHER, Conseillère municipale de FENERY, membre suppléante  
Bernard MIMEAU, Maire de ST GERMIN DE LONGUE CHAUME, membre suppléant.

La participation des communes aux charges du syndicat est calculée selon le prorata du nombre d'élèves accueillis par l'école.

L'effectif total au 1<sup>er</sup> septembre 2020 est de 62 élèves répartis comme suit :

19 élèves pour ADILLY

16 élèves pour ST. GERMAIN DE LONGUE CHAUME

23 élèves pour FENERY

4 élèves hors communes.

En 2020, les collectivités ont contribué à hauteur de 750 € par élève.

Chaque commune s'est acquittée de 2 356,62 € pour la location du restaurant scolaire.

## Cantine :

Tarif : 2,50 euros pour les élèves, 3,62 euros pour les adultes.

La Communauté de Communes PARTHENAY-GATINE met à la disposition des familles l'utilisation de la carte CVQ pour la facturation de la cantine.

Les familles alimentent, soit sur le portail numérique de la Communauté de Communes de PARTHENAY, soit à la mairie de FENERY, un compte « restauration scolaire ».

Les élus font le choix de proposer aux enfants des menus élaborés avec un maximum de produits locaux frais et bio. Les repas sont en grande partie cuisinés sur place par les agents, ce qui permet d'éliminer au maximum les produits de conserve et congelés.

Le comité syndical s'attache à atteindre les objectifs prévus par la loi EGALIM, notamment, 50% de produits de qualité et durables, avec au moins 20% de produits biologiques.

La crise sanitaire due à la circulation du virus COVID 19 a contraint le service de restauration scolaire à une réorganisation. La Collectivité a dû recourir au recrutement d'agent sous contrat et à une augmentation du temps de travail d'un second agent.

## Transport scolaire :

La Région Nouvelle Aquitaine organise et réglemente le transport scolaire.

Le SIVU a signé avec la Région Nouvelle Aquitaine une convention définissant les modalités de fonctionnement et de financement des transports scolaires.

Les inscriptions à ce service se font

- soit directement à la Région Nouvelle Aquitaine via le module d'inscription et de paiement en ligne accessible sur le site [www.transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr)

- soit auprès des mairies où il est possible de retirer les imprimés « papier » d'inscription.

La tarification scolaire, harmonisée à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, prend en compte le quotient familial dans le calcul de la part familiale.

Le SIVU ADILLY FENERY ST GERMAIN prend en charge 50% de la part restant due par les familles.



# FOYER DES JEUNES

## L'âge de la majorité... il est temps d'arrêter, non ?

Après 18 ans d'existence et d'événements, le Foyer Des Jeunes de Saint Germain De Longue Chaume met un terme à son aventure en cette fin d'année 2020. Les membres de l'association souhaitent vous remercier toutes et tous pour le soutien et la fidélité témoignés durant ces 18 années ! Nous nous souviendrons des nombreux moments festifs et conviviaux passés en compagnie des habitants de la commune et de ses alentours.

Voici un bref retour en images sur les moments partagés au fil de ces années...



*Un vide-greniers pour commencer... Une foire commerciale pour continuer... Et des olympiades pour terminer... Un grand MERCI aux exposants, artisans, commerçants, artistes, prestataires, motards, sponsors, partenaires, élus et public d'avoir contribué à cet événement pendant toutes ces années ! Replongeons-nous dans 9 superbes années des Saint Germinoises !*

*Du théâtre de marionnettes au **cabaret**, voici un retour en images de nos 9 folles années sur les planches, durant lesquelles vous ont été présentés sketches, chants, danses et vidéos !*



*Merci aux joueurs et à leurs supporters d'avoir participé à nos 5 éditions du **concours de palets** !*

*Durant des années a eu lieu également la « **soirée jeux** » pour soutenir l'AFM TELETHON. La dernière édition en décembre 2019 fut coorganisée avec l'APE de Fénerly. Une soirée réussie puisque 554,56€ de dons et de recettes ont été reversés.*

## Et maintenant ?

Actuellement composé de 21 adhérents et au regard des difficultés que l'association rencontre pour intégrer de nouveaux jeunes, il a été décidé de mettre un terme au Foyer Des Jeunes qui n'aura malheureusement pas pu fêter comme il se doit sa dernière année en raison de la crise sanitaire.

Ayant bénéficié, à l'occasion de nos manifestations, de l'aide de nombreuses personnes extérieures partageant la même passion que le Foyer Des Jeunes pour l'organisation et la dynamisation de la commune, la question s'est naturellement posée de tous se réunir au sein d'une nouvelle association.

Après une première réunion et différentes propositions, il a été décidé de reprendre l'association du Foyer Des Jeunes et d'en changer le nom et les statuts en incluant une commission jeunes au sein de cette même association. L'intérêt de mettre en place cette commission est de ne pas fermer la porte aux jeunes qui souhaiteraient s'investir dans l'association. Ils pourront organiser les événements qu'ils souhaitent de façon autonome tout en étant soutenus et accompagnés par les autres membres de cette nouvelle association.

Concernant les projets de celle-ci, l'idée est d'organiser des événements divers et variés dans la commune de Saint Germain De Longue Chaume mais aussi à Adilly et Fényery. Le but étant de dynamiser les 3 communes en préservant un esprit convivial. Le siège de cette nouvelle association (qui n'est pas encore rebaptisée) reste la Mairie de Saint Germain De Longue Chaume et le local actuel du Foyer Des Jeunes est laissé à disposition pour cette association.

## Voici la composition du bureau de cette nouvelle association :



**Thomas  
BONNIN**  
Co-président



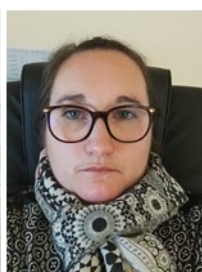
**Etienne  
PICHOT**  
Co-président



**Aline  
BERTIN**  
Trésorière



**Alexis  
FOUILLET**  
Trésorier  
adjoint



**Noémie  
COUDREAU**  
Secrétaire



**Perrine  
DORET**  
Secrétaire  
adjointe



**Toute l'équipe du Foyer Des Jeunes de Saint Germain De Longue Chaume adresse un dernier petit mot sincère et amical à toutes les personnes qui nous ont été fidèles, qui nous ont soutenus et qui ont cru en nous pendant ces 18 ans d'existence. Nous ne vous remercierons jamais assez. Grâce à vous, nous avons passé 18 années merveilleuses remplies d'émotions, de fêtes et de rigolades, comme en témoigne ces petits clichés...**



Une très belle histoire prend fin... Une nouvelle commence...  
*A très bientôt pour de nouvelles aventures !*





# Amicale des donneurs de sang bénévoles

Des communes de ADILLY - CLESSE - FENERY - ST GERMAIN

(Siège social : mairie de CLESSE 79350)

En raison de la COVID19, l'activité de notre association est un peu réduite, plusieurs événements ont dû être annulés : assemblée générale, concours de belote, etc...

Le principal a toutefois été maintenu : notre motivation pour le don du sang !

Nous souhaitons mettre en avant les **18 nouveaux donneurs** qui se sont présentés cette année dans des conditions, reconnaissons-le, assez particulières.

Chacune des collectes pendant ou hors confinement a été une réussite.

Celle du 27 mars en plein confinement et celle du 4 juin juste après ont rassemblé chacune **85 personnes**. Bravo !



Florian est un des nouveaux donneurs de l'année : merci à eux, comme aux fidèles.

## Voici les dates des **collectes 2021**

organisées à CLESSE de 16 h à 19 h :

**Vendredi 8 janvier 2021**

**Lundi 29 mars 2021**

**Vendredi 4 juin 2021**

**Vendredi 13 août 2021**

**Vendredi 22 octobre 2021**

Nous comptons encore sur vous ...

La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU  
au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53

ou [jean-claude.gingreau@orange.fr](mailto:jean-claude.gingreau@orange.fr)

pour prendre rendez-vous sur le site de Niort.

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président  
Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail : [christiansoulard79@sfr.fr](mailto:christiansoulard79@sfr.fr)



# Association Randonnées Gâtinaises

*Siège social Mairie de La Chapelle Bertrand*

2020 : une année de transition, une année pas comme les autres. Toutes nos randonnées n'ont pu avoir lieu mais celles qui ont pu être organisées ont connu le même succès. Nous espérons que l'avenir permettra de nous retrouver sur les chemins de Gâtine.

L'assemblée générale, qui devait avoir lieu le 20 novembre a, bien sûr, été annulée. Nous essaierons de la faire quand la situation sera redevenue plus normale. Nous fixerons alors les dates des nouvelles randonnées pour 2021.

Quant au spectacle, l'écriture est en cours et même si les confinements ont ralenti les réunions, l'imagination des auteurs, elle, n'a pas été court-circuitée par la COVID ! Il se pourrait même que cela ait été source d'inspiration. ... mais là, le secret est bien gardé.

Alors, nous espérons que l'avenir sera plus radieux et serein pour que le spectacle puisse se dérouler, comme prévu, dans la commune de Viennay. Nous souhaitons vraiment vous revoir pour partager un bon moment de convivialité avec vous et tous les acteurs des Randonnées Gâtinaises.



## Association Club de l'Amitié

L'année 2020 n'est pas une année comme les autres car avec le Covid nous avons dû arrêter le club mi-mars, donc rien à dire sinon que nous avons eu 9 personnes qui sont entrées dans notre club en Janvier ; nous espérons que tout va s'arranger et que nous pourrons rouvrir courant 2021.

S'il y a d'autres personnes qui veulent nous rejoindre, nous serons heureux de les accueillir.

Meilleurs vœux à tous.

Le président

# La Bie qui chante



L'année 2020/2021 sera pour l'association une année de veille, covid oblige nous vous informerons de nos reprises de concert dans les mois à venir.

Merci à tous et à bientôt.



## Dentelle et fuseaux



L'association DENTELLE ET FUSEAUX n'a fonctionné que 5 mois complets cette année 2020 en raison de l'épidémie de la Covid 19.

Pendant ce temps de confinement chacune des adhérentes a poursuivi l'activité en réalisant des ouvrages personnels en dentelle aux fuseaux. L'apprentissage assidu de points de dentelle depuis plusieurs années, pendant les séances, a permis à chacune d'être autonome dans la réalisation d'ouvrages. La quantité d'objets réalisés en est la preuve.

Puisque cette année nos projets n'ont pu se réaliser, nous les reporterons à l'année 2021 au 2<sup>ème</sup> semestre ; notamment une exposition-démonstration-vente de nos réalisations à Saint Germain de Longue Chaume est programmé. La date sera annoncée ultérieurement.



Les photos de cette page représentent exclusivement des réalisations exécutées en dentelle aux fuseaux par les adhérentes.

Fonctionnement de l'Association : tous les mardis de 13h30 à 18h (fermeture les 2 semaines de vacances de Noël), Salle des Associations à Saint Germain de Longue Chaume.

Adresse mail : [dentelleetfuseaux1@orange.fr](mailto:dentelleetfuseaux1@orange.fr)

Téléphone : Présidente 06 81 79 10 18

Vice-présidente 06 89 91 83 37



La décision avait été prise juste avant le confinement de mars, le ball-trap devait être remplacé par un concours de pétanque afin de rassembler un public plus nombreux.

Les événements sanitaires nous ont contraints d'annuler cette manifestation.

Nous avons toutefois opté pour le maintien de la tombola. Celle-ci a été tirée, en petit comité, samedi 5 septembre. La doyenne de notre groupe a tenu son rôle jusqu'à la fin du tirage !



Le bénéfice remis à la Vie Associative de Parthenay s'élève à **1 479 €**. Il est certes moins important que d'habitude mais cette somme contribuera tout de même à aider les handicapés les plus démunis.

**Merci à tous les acheteurs de billets perdants ... ou gagnants !  
Nous espérons vous retrouver sur le terrain en septembre 2021.**







# Association intercommunale SPORTS - LOISIRS



Depuis le vendredi 25 septembre 2020, les séances de sport ont repris. Compte tenu des contraintes imposées par la distanciation sociale, l'activité se déroule dans les salles des fêtes d'Adilly et St Germain de Longue Chaume afin de disposer de suffisamment de place.

30 séances sont prévues, le vendredi matin de 9h30 à 10h 30 pendant la période scolaire.

Du 25 septembre au 18 décembre 2020 à la salle des fêtes de St Germain

Du 8 janvier au 9 avril 2021 à la salle des fêtes d'Adilly

Du 30 avril au 18 juin 2021 , alternance des lieux....

La cotisation est ramenée à 75€, pour cette année. Nous remercions les 4 communes pour leur soutien financier et le prêt des salles par 2 communes.

Le nombre d'adhérents est composé de 22 personnes, entraînées par un sympathique éducateur sportif, Morgan Richard salarié du GESA.

Vous êtes invités à venir découvrir ces activités, gratuitement sur 3 séances.

Renseignements auprès des membres du bureau :

Sylviane Hérault Adilly 06 34 39 28 16

Geneviève Lhériteau Adilly 06 17 72 81 39

M.Jeanne Lumineau Amailloux 05 49 95 57 12

J.Michel Lumineau Amailloux 06 82 40 03 34

Monique Marilleau Féneray 06 06 48 36 57

Hélène Guérin Parthenay 06 30 62 81 93



Assemblée générale du 11-09-2020



Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 2021 ainsi qu'une bonne santé.

Activités 2020

18 janvier : Assemblée générale suivi d'un repas



Cette photo par

1<sup>ER</sup> MARS : Spectacle " LES BODINS " à Nantes





**Annulation**

**de la veillée du 2 octobre**

**Du concours de belote prévu le 21 novembre**



**2021**



Samedi 16 janvier :

suivi d'un repas ( salle polyvalente)



Soirées



"entre adhérents"

**Vendredi 12 février**

**Soirée tourtisseaux – jeux – divertissements**

(salle des associations)



**Vendredi 1er octobre : jeux ....**



**Dates à retenir !**

**CONCOURS**

DE

**BELOTE**

**20 NOVEMBRE (SALLE POLYVALENTE)**



**20 NOVEMBRE**

**2021**

**VENEZ NOMBREUX**

*Le mot du président*

Je tiens à remercier, dans ce contexte difficile, tous les membres de l'association pour leur implication et la bonne humeur de chacun qui font de nos soirées des moments de convivialité et de joie. Notre association est ouverte à tous, vous pouvez venir nous rejoindre n'hésitez pas à me contacter.

*Michel Bechet*

**Meilleurs vœux pour 2021**



# Paroisse St François d'Assise en Bocage

L'année 2020 fut mouvementée pour tous, l'Église a eu son lot de perturbations. La pandémie du COVID 19 l'a conduite à stopper toutes les cérémonies au 17 mars. L'arrêt total d'activités a amené les chrétiens à la prière personnelle en communion de pensée avec les autres chrétiens. Même après le déconfinement nous n'avons pu célébrer dans notre église avec régularité car elle était considérée comme trop petite pour recevoir les assemblées en respectant les gestes barrières COVID. Cette année donc seulement deux messes ont été célébrées à St Germain.

Pour continuer à vivre leur foi, les chrétiens de St Germain se sont rapprochés des autres églises de notre paroisse ou de la paroisse voisine lorsque les offices ont repris, ou sont devenus des téléspectateurs assidus.

Les Baptêmes, les mariages ont été repoussés, une seule sépulture a eu lieu pendant le confinement. La communauté a accompagné la famille endeuillée en priant avec elle au cimetière et non dans l'église.

Les enfants de la 2<sup>ème</sup> année de catéchèse ont pu communier pour la première fois le 18 Octobre, après l'été. Les jeunes qui devaient renouveler leur foi le 22 Novembre vont devoir attendre.

Les activités des jeunes au sein de notre communauté locale ont été restreintes.

L'ACE (Action Catholique des Enfants) : 2 groupes

- Les Dinosaures de 9 à 11 ans (Fripounet)

- Les Power Courgettes de 11 à 13 ans (Triolo)

Année particulière, certaines rencontres se sont faites par visio-conférences. Leur objectif était la réalisation du projet de groupe.

Les Scouts et Guides de France :

Une année agitée dès mars par l'annulation des week-ends, le report du Jamborée en Pologne (regroupement européen d'adolescents de 14 à 17 ans).

La mise en place de nouveaux moyens de communication pour maintenir le lien entre les jeunes (visio-conférences, réseaux sociaux).

Les unités ont effectué, cet été, des camps avec des protocoles sanitaires assez lourds.

Nous remercions l'investissement des chefs et des responsables du groupe car cette période de crise sanitaire a entraîné de nouvelles contraintes et responsabilités.

A noter dans les agendas le 26-27 juin 2021, à Bressuire, les 100 ans du scoutisme et les 80 ans de la création du Groupe Robert Frouin.

A nouveau, nous voilà confinés depuis le 30 Octobre, et on ne sait pour combien de temps, la fête de la Toussaint très perturbée. Gardons espoir !!

Nous devons également renouveler notre Communauté Locale officiellement le 21 Juin, puis nouvelle date fixée le 29 Novembre. Là encore la date fut annulée en raison du confinement. Nous sommes dans l'attente. Cette année nous avons fait le choix de nous regrouper avec la communauté de CLESSE afin de n'en constituer plus qu'une. Nous travaillons déjà ensemble pour la catéchèse, nous partagerons davantage de sujets. Le planning des messes groupées nous permettra d'avoir deux messes certains mois au plus près de notre territoire. Notre Communauté est toujours à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir dans les différents services. Faites-vous connaître.

L'Equipe de base de la Communauté Locale de CLESSE-St GERMAIN DE L-CH sera composée comme suit :

| Délégation         | Nom-Prénom (Commune)   | Téléphone                        | Mail   |
|--------------------|--|----------------------------------|--|
| Délégué Pastoral   | GOULEAU Mickaël (Clessé)   | 05 49 65 83 02                   | <a href="mailto:benedicte78@yahoo.fr">benedicte78@yahoo.fr</a>                     |
| Annonce à la foi   | INGREMEAU Céline (Clessé)<br>GOULEAU Bénédicte (Clessé)          | 05 49 72 19 58<br>05 49 65 83 02 | <a href="mailto:ingremeauceline79@gmail.com">ingremeauceline79@gmail.com</a>       |
| Charité            | GUINFOLLEAU Serge (Clessé)<br>MIMEAU Evelyne (St Germain L-Ch)   | 05 49 72 11 55<br>05 49 70 04 08 | <a href="mailto:claudie.guinfolleau@sfr.fr">claudie.guinfolleau@sfr.fr</a>         |
| Secours Catholique | BAUDOIN Michelle (St Germain L-Ch)<br>GUICHET Dominique (Clessé) | 05 49 70 05 84<br>05 49 72 16 34 | <a href="mailto:michelle.baudouin@wanadoo.fr">michelle.baudouin@wanadoo.fr</a>     |
| Vie Matérielle     | GINGREAU Jean-Claude (St Germain)<br>TURPEAU Chantal (Clessé)    | 05 49 70 03 65<br>05 49 72 09 89 | <a href="mailto:jean-claude.gingreau@orange.fr">jean-claude.gingreau@orange.fr</a> |
| Prière             | BIGOT Nicole (St Germain L-Ch)<br>LIAULT Agnès (Clessé)          | 05 49 70 05 10<br>05 49 72 36 44 | <a href="mailto:bigotnicole@orange.fr">bigotnicole@orange.fr</a>                   |

Si vous avez besoin de Services d'Église ou de renseignements sur le baptême, la catéchèse, les mariages, les visites aux malades, la communion pour les personnes âgées qui ne sortent plus, les sépultures, vous pouvez contacter directement la personne concernée qui fera le nécessaire pour vous répondre. Le planning des messes est affiché sur la porte de l'église.

Si vous souhaitez demander une intention de prière pour une messe, adressez-vous à M. Jean-Claude GINGREAU. Prévenez deux semaines à l'avance, pour que la parution sur la feuille « Ensemble » soit réalisable. Si vous désirez recevoir par mail cette feuille chaque semaine, n'hésitez pas à nous le dire et nous vous mettrons sur la liste de diffusion.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal nous avons célébré dans notre église

Les sépultures de :

Raymonde BERGER le 4 décembre  
Mickaël GERBIER le 3 février  
Camille METAIS le 8 février  
Roland GUILLON le 21 février  
Marcel GOYEAU le 3 mars  
Ginette COUSIN le 15 avril  
Madeleine GOYEAU le 4 juillet  
Marcel ALLARD le 6 août  
Eric BERTIN le 14 octobre

Tarifs des casuels des différentes cérémonies

Sépultures : 200 €  
Mariages : 250 €  
Baptêmes : don proposé de 80 €

### **Travaux dans notre église :**

Comme vous l'aviez certainement constaté, le bas du mur gauche à l'intérieur de notre église se dégradait régulièrement. Cela ne faisait pas très propre vis-à-vis du reste de l'église.

Afin de remédier à ce problème, la pose d'un soubassement s'imposait. Le matériau choisi a été le fibrociment. La facture de tous les matériaux (plaque de fibro, bois de support, cornière métal, visserie) a été prise en charge par la municipalité. La pose a été assurée par des bénévoles de la communauté locale.

La communauté locale tient à remercier la municipalité pour cet effort financier.





## Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

### Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

### Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

### Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

## Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

## CLIC Antenne de PARTHENAY

**Tel : 05.49.63.45.70**

Adresse :

33 rue Louis Aguillon – 79200 PARTHENAY

**Mail : clic-parthenay@appuietvous.org**

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

*Privilégier la prise de rendez-vous*

# Le relais des parents

Tous les parents peuvent être concernés

Ouvert à tous les parents d'enfants (du tout petit à l'adolescent) qui cherchent des éclairages sur l'éducation de leurs enfants : problèmes de la vie quotidienne, doutes, craintes vis-à-vis d'une situation particulière, relations frères—sœurs, comportements à risques, difficultés avec l'environnement familial, scolaire, handicap...

Et qui ont besoin d'un lieu d'écoute individuelle par rapport à des pratiques familiales, parentales.

La création de ce service s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement à la famille mené par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et ses partenaires.



**EMMANUELLE TURNER**  
Psychologue  
TÉL :  
06 99 56 43 58  
05 49 94 90 05  
MAIL :  
enfance-jeunesse@cc-parthenay-gatine.fr  
SITE INTERNET :  
www.cc-parthenay-gatine.fr



**Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au 05 49 95 76 10**

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tout-petits, aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite-enfance.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.

Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.



## La FNATH

**LA FNATH, l'association des accidentés de la vie**

**47 STRUCTURES INTERDEPARTEMENTALES -  
800 SECTIONS LOCALES - 15 000 BENEVOLES -  
200 SALARIES**

**Groupement des Deux-Sèvres  
Membre de la Fédération Nationale  
reconnue d'utilité publique  
260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT  
05 49 24 12 24  
fnath.79@wanadoo.fr - www.fnath.org**

**Siège social : Les Bergeronnettes 79200 PARTHENAY**  
Nos permanences de 8 h 30 à 11 h 30  
les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, sauf en août  
(sur RV en téléphonant à NIORT)  
**En raison de la pandémie 'COVID 19' les permanences n'ont plus lieu actuellement et ce pour une durée indéterminée...**

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE

Le bureau : Président : Christian GROLEAU,

Vice-Pdt : Daniel BARCQ,

Trésorière : Marie Noëlle SOUCHET,

Trésorière adjointe : Nicole POVERT Alain GRELIER, Régis FILLON, Serge JANOUIN

C'est une organisation privée, neutre et indépendante.

Fondée en 1921 par les mutilés du travail pour améliorer les conditions de vie des victimes d'accidents au travail et leurs familles.

Elle accompagne, sur l'ensemble du territoire, les personnes accidentées de la vie.

C'est un acteur incontournable du mouvement social, association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret en date du 2 août 2005 publié au Journal Officiel du 6 août 2005), la Fnath s'engage à soutenir les victimes d'un accident de la vie (accidentés, malades, personnes handicapées), etc.

C'est le porte-parole de ses 100 000 adhérents qui la soutiennent et de ses sympathisants.

Des avancées qui protègent tous les citoyens, une expertise et une expérience au bénéfice de tous.

Des professionnels et des bénévoles au service des accidentés de la vie présents partout en France, au travers des nombreuses structures interdépartementales et de ses sections locales. Elle accueille toute personne qui souhaite bénéficier des services de l'association et soutenir l'action de la Fnath en faveur des personnes accidentées, handicapées ou malades.

C'est aussi... des services ouverts à tous les adhérents, c'est la force d'une association mutualiste et solidaire.

**LA FNATH, pour moi, pour toi, pour tous... grâce à vous ! Parce qu'à la Fnath on y vient pour soi, et on y reste pour les autres, envie de faire quelque chose d'utile, de soutenir une cause qui nous concerne tous, de manifester sa reconnaissance...**

Dates à retenir en 2021 : à la salle des fêtes de LA CHAPELLE BERTRAND

Repas festif samedi 03 juillet à 12 h 00

Pot au feu samedi 20 novembre à 12 h 00

Ces manifestations risquent d'être annulées compte tenu des consignes sanitaires en vigueur

# Pays de Gâtine

## Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

### **Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet**

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

### **Point d'étape sur le projet**

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

### **Qui pilote le projet de Parc ?**

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévilion est dédiée à cette mission.

### **Le soutien de la Région et du Département**

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

### **Des experts au service du projet de Parc**

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

**Renseignements** : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - [pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

**Plus d'informations** sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



*Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châtelliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.*

**P**rojet  
Parc  
naturel  
régional  
de Gâtine poitevine



# Maison de l'Emploi et des Entreprises De Parthenay et de Gâtine

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- La plateforme mobilité « SOS Déplacements »
- La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics et privés
- La participation au projet jeunesse
- La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale



Maison de l'Emploi et des Entreprises  
de Parthenay et de Gâtine

13 boulevard Edgar Quinet,  
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

[www.mdee-parthenaygatine.fr](http://www.mdee-parthenaygatine.fr)

Permanence Mission Locale  
À PARTHENAY  
Maison de l'Emploi et des Entreprises  
Tous les jours

GENDARMERIE  NATIONALE



**PRENEZ RENDEZ-VOUS,**  
PAR INTERNET,  
**AVEC LES GENDARMES**  
DANS LA BRIGADE DE VOTRE CHOIX



DEPUIS LE PORTAIL  
[LANNUAIRE.SERVICE-PUBLIC.FR](http://LANNUAIRE.SERVICE-PUBLIC.FR)



Illustration: Serge Gaud 2010/11/13

ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :



Ma gendarmerie  
**en ligne!**



# Le carnet de l'état civil



Louis FERJOUX  
Constant CAILBAULT  
Marylou THIBEAULT  
Kénan BROSSARD

31 janvier 2020  
03 mars 2020  
08 juillet 2020  
14 novembre 2020



Déborah ZOOGONES et Amaury CRAND  
Anaïs CORNUAULT et Gaylord HERBRETEAU  
Donna WALKER et Darren BRADBURY

03 août 2020  
12 septembre 2020  
05 novembre 2020



Mireille COUSSON  
Roland GUILLON  
Marcel GOYEAU  
Magalie LABOUX  
Madeleine GOYEAU  
Marcel ALLARD  
Eric BERTIN  
Jean BICHON

21 janvier 2020  
18 février 2020  
26 février 2020  
30 mai 2020  
30 juin 2020  
04 août 2020  
10 octobre 2020  
5 décembre 2020





**Bonne**

**Année**



**2021**